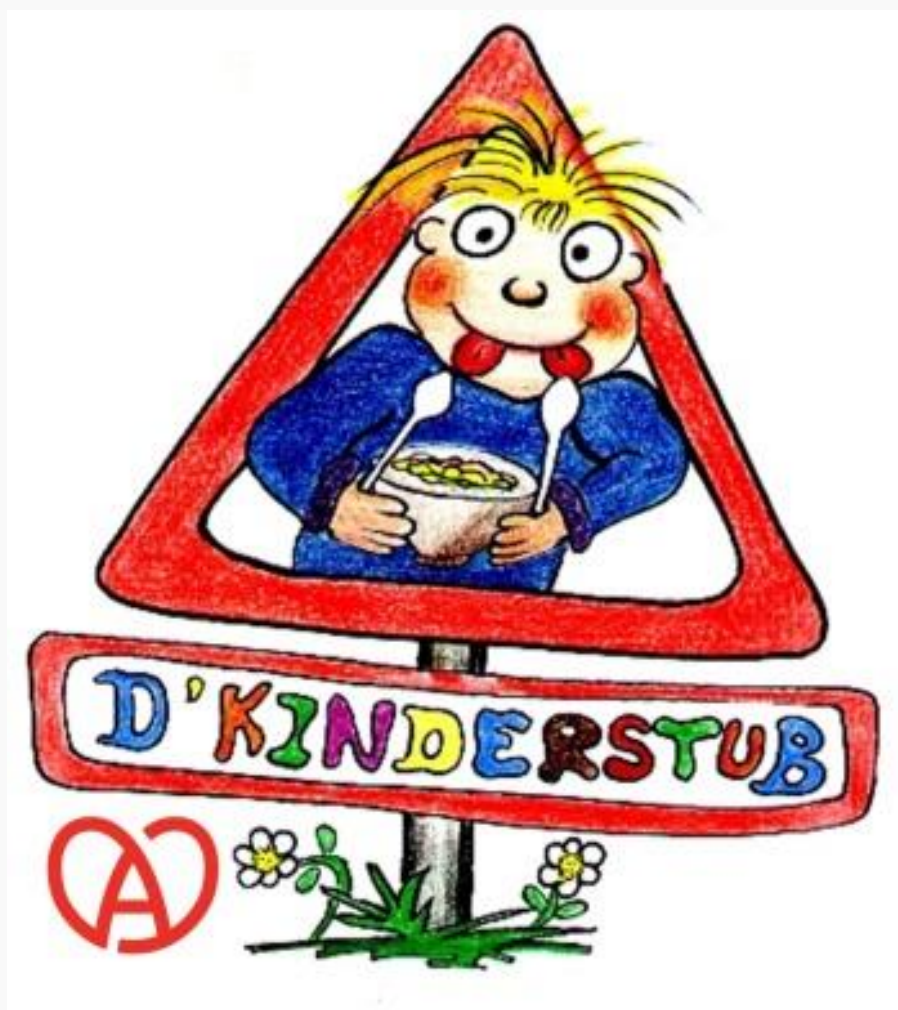


# PROJET PEDAGOGIQUE

2019-2020



**Viens jouer avec nous !**

**Komm und spiel mit uns !**

**Komm met uns spièle !**



# SOMMAIRE

Contexte institutionnel	Pages 3 à 4
Objectifs de la D'Kinderstub	Page 4
Public accueilli	Page 5
<i>Accueil des enfants en situation de handicap</i>	
Contexte et moyens	Pages 5 à 7
<i>Moyens matériel</i>	
<i>Moyens humains</i>	
<i>Journée type</i>	
Fonctions des intervenants	Pages 7 à 10
<i>Réunions</i>	
Objectifs éducatifs de l'accueil périscolaire	Pages 10 à 13
Thème de l'année 2018-2019	Pages 13 à 15



« *Heimat ist kein Ort, Heimat ist ein Gefühl* » Herbert Grönemeyer

## Contexte institutionnel :

L'association D'Kinderstub est l'association locale des parents d'élèves de l'école ABCM Zweisprachigkeit Jean Petit. ABCM signifie « Association pour le Bilinguisme dès la Classe de Maternelle ».

Créée en 1991, les écoles A.B.C.M. Zweisprachigkeit font partie d'un réseau d'écoles associatives gérées par l'Association pour le Bilinguisme en Classe dès la Maternelle, A.B.C.M. Zweisprachigkeit. Tomi Ungerer, artiste alsacien de renommée internationale, s'est associé à l'action d'A.B.C.M. Zweisprachigkeit, en dessinant le sigle de l'association et en acceptant la présidence d'honneur. Précurseur de l'enseignement bilingue en Alsace et en Moselle, A.B.C.M. Zweisprachigkeit emploie aujourd'hui plus de 100 salariés et accueille dans ses 11 écoles plus de 1200 élèves âgés de 3 ans à 11 ans. La création des écoles A.B.C.M. Zweisprachigkeit a joué le rôle d'aiguillon indispensable au démarrage et au développement de l'enseignement bilingue public en Alsace. A.B.C.M. Zweisprachigkeit milite pour l'ouverture d'un nombre suffisant de classes bilingues donnant la possibilité à tous les parents qui le souhaitent de donner à leurs enfants un enseignement bilingue, même en zone rurale.

A.B.C.M. Zweisprachigkeit a développé sa propre pédagogie, qui lui permet d'atteindre les objectifs suivants :

- Utiliser la langue régionale comme vecteur de communication dans le cadre scolaire et périscolaire.
- Appréhender la culture régionale et s'ouvrir ainsi à deux univers donc à deux cultures au sein du bassin rhénan, entre Vosges et Forêt Noire, dans un contexte européen.
- Acquérir un niveau de compétences égales dans les deux langues qui permettent aux enfants de parler, lire, écrire et s'amuser dans les deux langues

La langue régionale d'Alsace et de Moselle étant les dialectes franciques et alémaniques et la forme écrite de ces dialectes étant le Hochdeutsch, le bilinguisme tel qu'il est développé dans les écoles ABCM Zweisprachigkeit est par conséquent un bilinguisme français-allemand.

Pour atteindre cet objectif, l'enseignement bilingue tel qu'il fonctionne dans les écoles ABCM Zweisprachigkeit met en œuvre les principes de l'apprentissage précoce des langues tels qu'ils sont définis par la psycholinguistique acquisitionnelle. Ces principes, qui sont au nombre de 6, sont les suivants :

- La précocité
- Une durée d'exposition importante
- L'utilisation de la langue comme langue-vecteur
- La continuité
- Le respect du principe « une personne une langue »
- Le principe des « native speaker » (parler la langue comme sa langue maternelle)



Si ces six conditions sont réunies, un enfant peut parvenir à la maîtrise d'une seconde langue proche de la maîtrise de sa langue.

ABCM a donc décidé, suivant en cela les recommandations de l'Institut supérieur des langues de la République française, d'introduire l'immersion totale dans certaines classes : deux journées se passent en allemand et deux autres en alsacien, l'idée étant de n'introduire le français qu'au cours élémentaire première année.

### Objectif de l'association locale D'Kinderstub

"La D'Kinderstub est l'association des parents d'élèves de l'école A.B.C.M. Zweisprachigkeit Jean Petit d'Ingersheim. Elle a pour objet de promouvoir et de favoriser l'accès au bilinguisme régional (le français et l'allemand à la fois sous ses formes standards et dialectales) et plus largement au plurilinguisme en proposant toutes actions éducatives et sociales à destination des enfants.". Article 3 des statuts de l'association D'Kinderstub

L'accueil périscolaire a pour vocation de fonctionner dans la continuité de l'école. En conséquence et idéalement, il devra favoriser les trois points suivants concernant l'allemand et l'alsacien :

- Une durée d'exposition importante à la langue régionale,
- L'utilisation de la langue comme langue-vecteur,
- La continuité de l'immersion linguistique initiée à l'école.

### Objectifs éducatifs de la D'Kinderstub

- Utiliser avec les enfants régulièrement la langue régionale ou allemande pendant le temps périscolaire et extra-scolaire ;
- Offrir des activités adaptées selon les âges des enfants ;
- Moduler les activités en équilibrant les temps de dépense physique encadrés, les temps de dépense intellectuelle encadrés, les temps libres et les temps calmes ;
- Proposer des activités pour développer :
  - la motricité ;
  - l'expression ;
  - la créativité ;
  - l'évasion ;
- Favoriser l'entraide et la solidarité ;
- Favoriser la tolérance et la reconnaissance de la diversité ;
- Rappeler et exiger en toutes circonstances appropriées l'observation et le respect des autres, des règles de politesse, des lieux, de la nature, du matériel ;
- Favoriser l'autonomie ;
- Favoriser la socialisation ;



## Public accueilli

Le public accueilli est constitué d'enfants de 3 à 12 ans habitant 31 communes différentes situées dans un rayon de 20 km autour d'Ingersheim, inscrits à l'école maternelle et à l'école primaire A.B.C.M. Zweisprachigkeit Jean Petit d'Ingersheim. Mais il n'est pas un critère d'accueil exclusif, les enfants ne faisant pas partie des effectifs de l'école Jean Petit peuvent s'inscrire et bénéficier des prestations de la D'Kinderstub, il suffit de répondre aux conditions d'adhésion de l'Association.

### Accueil des enfants en situation de handicap

La D'Kinderstub peut accueillir des enfants en situation de handicap, à l'exception des enfants à mobilité réduite (pas d'accessibilité).

Un Projet d'Accueil Individualisé sera élaboré en concertation avec la famille, les professionnels de santé qui suivent l'enfant et le responsable de la D'Kinderstub. Il précise les modalités de la vie quotidienne (repas, traitements, soins) ainsi que les adaptations, si certaines sont nécessaires. Il est mis en place afin d'accueillir au mieux l'enfant qui a des besoins spécifiques.

### Contexte et moyens :

L'association accueille les enfants en temps périscolaire les lundis, mardis jeudis et vendredis de 11h45 à 13h35 (jusqu'à 80 enfants pendant la pause méridienne) et de 16h à 18h30 (jusqu'à 70 enfants).

Un accueil est proposé chaque mercredi matin pour 24 enfants maximum.

### Moyens matériels :

Les activités ont lieu dans les locaux de l'école bilingue ABCM Jean Petit à Ingersheim.

Une salle est mise à disposition pour la restauration et pour les temps périscolaires au rez-de-chaussée de l'établissement.

La salle de classe jouxtant cette dernière est mise à disposition des enfants et des animateurs pendant la pause méridienne.

Il est aussi possible selon les besoins en animation d'utiliser une salle située dans le bâtiment de l'école maternelle.

Un endroit calme est prévu à l'étage pour faire office d'infirmerie ou de lieu de repos pour les enfants qui en ressentent le besoin.

Les locaux disposent d'une cour fermée pour les activités extérieures.

L'association met à disposition des animateurs du matériel pédagogique et sportif. Une mutualisation des moyens avec les enseignantes est aussi mise en place.



C'est la coordinatrice du pôle animation qui se charge des courses pour les fournitures pédagogiques nécessaires aux animations. Elle pourra le cas échéant déléguer cette charge à un animateur.

#### Entretien des locaux et service des repas :

- L'entretien des sanitaires est assuré par un agent d'entretien. Les animateurs et des parents bénévoles assurent le nettoyage des locaux. Ils vident les poubelles et évacuent les déchets courants. Ils réalisent les opérations de nettoyage des surfaces et des installations. Ils se chargent des sols, du mobilier et des vitres et se chargent du réapprovisionnement en papier et essuie-mains.

#### **Moyens humains :**

La coordinatrice du pôle animation, Mme Nicole PION, détentrice d'un BPJEPS LTP (Brevet Professionnel pour la Jeunesse l'Education Populaire et le Sport option Loisirs Tous Publics) assurera la direction de l'accueil périscolaire et sera également la référente sanitaire.

#### Accueil périscolaire :

Mr Philippe HUFFLING : DEUG STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)

Mme Josiane ADLER : BAFA : (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) - Animatrice bilingue alsacien -polyvalente référent repas

Mme Nathalie AUBERT : stagiaire BAFA

Mme Patricia IFFINGER : CQP animation périscolaire-Animatrice bilingue allemand

Mme Florence GRANDIDIER: CAP petite enfance – Animatrice trilingue allemand et alsacien

Mme Tania HERRGOTT : BPJEPS APT (Activité Physique pour Tous) - Animatrice polyvalente référent repas

Mme Tiffany STOECKLE : BAFA (pendant le temps méridien) ATSEM

Mme Annick ALTHUSSER : BAFA (pendant le temps méridien) ATSEM

Mme Angelika WEISS : sans diplôme (pendant le temps méridien) ATSEM

Mme Séverine MEYER : CAP petite enfance (pendant le temps méridien) ATSEM

#### L'accueil du mercredi matin :

Mme Josiane ADLER : BAFA

Mme Florence GRANDIDIER: CAP petite enfance

Mme Angèle ROHMER : sans diplôme



## **Journée type :**

### Temps Périscolaire :

**11h45 :** accueil du premier groupe dans la salle de restauration (les classes de maternelle mangent toujours au premier service).

Le deuxième groupe est accueilli dans la cour de la maternelle par les animateurs (dans une classe en cas de mauvais temps.) C'est un temps de jeu entre pairs pour les enfants. Les animatrices proposent des activités manuelles ou des jeux pour ceux qui le souhaitent.

**12h40 :** Permutation des groupes.

**13h35 :** Fin de la pause méridienne.

**15h50 :** les animateurs vont chercher les maternelles dans les classes. Les élémentaires rejoignent l'animateur référent. Le goûter est pris en fonction de la météo dans la cour de récréation ou dans la salle de restauration. Un temps pour avancer dans leurs devoirs en langue allemande peut être proposé aux enfants concernés.

**16h45 -17h45 :** activités mises en place par les animateurs, ateliers sportifs ou artistiques...

**17h45 -18h30 :** jeux récréatifs et départ échelonné des enfants.

### Mercredis :

Les enfants sont accueillis soit le matin jusqu'à 12h00, soit le matin et le repas jusqu'à 14h00 (jusqu'à 25 enfants)

**7h45 – 8h45 :** accueil échelonné des enfants.

**9h- 11h45 :** activités

**11h45-12h00 :** vie quotidienne (mise en place de la salle de restauration)

**12h- 13h :** repas

**13h-13h45 :** départ échelonné

## **Fonction des intervenants :**

### **La coordinatrice du pôle animation :**

-Elle gère l'organisation de l'accueil périscolaire, les réservations et le planning des activités, ainsi que l'équipe d'animation, en définissant ce qu'elle attend d'elle en amont, au travers des différentes missions de chacun et en déterminant les points essentiels relatifs au bon fonctionnement de l'accueil périscolaire.

-Elle effectue les tâches administratives, celles demandées par l'organisme, et celles relatives à



la tenue des documents obligatoires.

-Avant toute chose elle reste une animatrice avec un rôle formateur après de ses animateurs, les évalue et leur prodigue des conseils pour la suite, aide et conseille l'animateur stagiaire s'il est en difficulté.

-Elle garantit la sécurité de tous (législation), du bon relationnel (responsable de la direction, animation, animateurs, parents, prestataires...), des bonnes conditions sanitaires (hygiène, alimentation...) et de la mise en œuvre du projet pédagogique.

-Elle a aussi une fonction sanitaire auprès des enfants. Elle est chargée des relations avec les professionnels de santé (médecins, hôpital). Elle s'assure de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux, ainsi que, le cas échéant, des certificats médicaux et non contre-indication à la pratique de certaines activités physiques et sportives. Elle est en charge de s'assurer du respect de la confidentialité des informations que contient la fiche sanitaire. Elle est responsable du référent sanitaire.

### **Les animateurs :**

Leur rôle est essentiel, ils anticipent leurs besoins et assurent la sécurité physique, morale et affective des enfants ainsi que la gestion de la vie quotidienne (toilette, rangement ...) tout en les aidant à devenir le plus autonome possible.

-Ils s'adaptent aux contraintes de la vie en collectivité.

-Ils sont responsables et connaissent les différentes règles de sécurité.

-Ils assurent la préparation, l'encadrement d'activités, d'animation et savent les adapter à l'âge de l'enfant.

-Ils sont observateurs, disponibles, à l'écoute et représentent aussi des modèles pour les enfants d'où l'importance de faire attention à l'image qu'ils donnent.

-Ils possèdent aussi l'esprit d'équipe, n'hésitent pas à demander des conseils, n'hésitent pas à se remettre en question, le travail d'équipe étant basé sur la communication et la coopération. (Les différends entre animateurs se règlent en dehors de la présence des enfants)

-Ils adaptent toutes leurs animations pour qu'elles soient bilingues et que les enfants acquièrent plus de vocabulaire.

-Ils assurent le service des repas et mangent avec les enfants.

### **La fonction de l'animateur stagiaire sera la même que pour un animateur.**

#### L'évaluation de l'animateur stagiaire (BPJEPS CQP ou BAFA) :

-Attitude dans l'équipe, participation et investissement autant dans les activités ayant lieu au Centre que lors des sorties (piscine, spectacles...). Seul un justificatif médical pourra le dispenser d'une sortie.

-Ponctualité, assiduité, respect des personnes des règles et des consignes

-Relation avec les enfants (langage, écoute, disponibilité et attitudes pédagogiques...)

-Travail d'équipe (parents, gestionnaire, personnel de service...)

-Compétences (mener des activités et amener des idées, réalisation de projet d'animation, connaissance de l'enfant)

-Mise en œuvre du projet (respect, prise d'initiative, capacité d'évaluation...)

-Gestion de la vie quotidienne (rythme de l'enfant, hygiène, rangement, entretien des lieux de vie, repas, respect du matériel...)

-Respect de la sécurité (dans les locaux de l'association, lors des sorties de groupes,





transports, activités, connaissances et application de la réglementation)

### Les pauses des animateurs :

Elles seront prises après le repas à partir de 13h45 pendant l'accueil périscolaire. Elles auront une durée de 45 minutes. En dehors de ces temps de pause, l'utilisation du téléphone portable est interdite sauf pour motif professionnel (éventuellement pour être joint pendant les sorties par exemple).

Il est également interdit de fumer en dehors de ces temps de pause (ceci est aussi valable pour la cigarette électronique). L'animateur étant un exemple pour les enfants, il devra fumer en dehors de leur vue.

### **Référent(e) sanitaire :**

- Il/Elle veillera à donner à chaque déplacement extérieur une trousse de secours à ses animateurs ainsi que les fiches sanitaires des enfants. Il/Elle vérifiera toujours si la trousse de secours est complète, une liste du contenant sera dedans.
- Il/Elle informe les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses ou alimentaires.
- Il/Elle s'assure de la prise des médicaments, s'assure que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clé sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition de l'enfant.
- Il/Elle doit tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés au mineurs et notamment les traitements médicamenteux. Cette fonction sera en général assurée par la coordinatrice du pôle animation.

### **Référent(e) service des repas :**

- Il/Elle va chercher les repas et assure le maintien à température et le service des repas les midis où ceux-ci sont pris en charge, la plonge et la désinfection des lieux avec l'aide d'autres membres de l'équipe d'animation.
- Il/Elle prépare et participe à la distribution des goûters avec l'aide d'autres membres de l'équipe d'animation.
- Il/Elle porte une attention particulière aux enfants souffrant d'allergie alimentaire.
- Il/Elle s'occupe de la gestion du stock des produits d'entretien et d'hygiène.

### **Réunion de préparation (objectifs, fonctionnement)**

Chaque fin d'année scolaire une réunion avec la coordinatrice et l'équipe d'animation sera mise en place concernant la rentrée suivante. Elle consistera à expliquer le projet pédagogique aux nouveaux animateurs le cas échéant, de leur faire part des objectifs, du fonctionnement de l'association, du rôle que la coordinatrice attend d'eux durant les temps d'accueil. C'est avec l'équipe d'animation que seront choisis les thèmes annuels en rapport avec les objectifs et en cohérence avec les programmes scolaires. Cela permettra de mettre en place une dynamique de groupe et de créer une ambiance cordiale.



### Temps de préparation des animateurs :

Lors de ces temps de préparation déterminés par avance dans leur planning hebdomadaire, les animateurs prépareront leurs séquences d'animation. Une fiche d'activité leur sera demandée par séance, avec les objectifs pédagogiques et les savoirs, savoir-faire et savoir-être attendus ainsi que les critères d'évaluation. Ils pourront travailler seuls ou en équipe pour élaborer les grands jeux ou par exemple tester une technique qu'ils voudront ensuite expliquer aux enfants.

### **Réunion pédagogique**

La coordinatrice et l'équipe d'animation se réunira tous les lundis pour faire un bilan de la semaine passée et se réajuster si besoin pour la semaine à venir. Seront aussi évoqués le déroulement des activités que l'équipe d'animation aura mis en place en amont ainsi que leur évaluation.

Elle permettra de mettre en place et ou de revoir le planning pour les activités de la semaine.

La réunion favorisera aussi les échanges entre la coordinatrice et l'équipe d'animation afin d'instaurer une relation de confiance dans l'équipe, ce qui est primordial.

### **Relation entre les adultes et les enfants :**

La relation entre les personnes participant à l'accueil de loisirs quel qu'en soit le type (adulte/adulte, enfants / adultes, ou enfants / enfants) est fondée sur la confiance et le respect mutuel. Aucun comportement violent ou agressif, aucun propos injurieux ou à caractère discriminatoire ne peut être toléré.

La conduite des adultes est dictée par leur responsabilité pédagogique et leur souci d'agir avec bienveillance auprès des enfants. Leur fonction justifie une autorité suffisante pour assurer le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs et la sécurité morale et physique des participants.

Les règles de la vie de groupe sont mises en place pour tous les acteurs de l'accueil de loisirs y compris pour les adultes. Elles sont rassurantes pour tous, dès lors qu'elles sont justes et comprises par chacun, limitant ainsi les sentiments d'injustice et de frustration qu'éprouvent souvent les enfants à l'égard des adultes.

### **Objectifs pédagogiques de l'accueil périscolaire**

Ils sont en harmonie avec les finalités éducatives de l'association et ils ont l'ambition de donner aux enfants les outils permettant à leur personnalité de s'éveiller et de s'affirmer.

- Chacun doit pouvoir ressentir à quel moment le groupe a besoin de se défouler ou au contraire de faire des activités plus calmes. Dans la mesure du possible, il faut pouvoir faire jouer les enfants en autonomie, à différents moments de la journée, et si le temps le permet, en extérieur.

- Afin de créer les conditions d'un accueil optimal, il est important d'instaurer une relation de confiance avec l'enfant mais également avec les parents qui vont nous confier leurs enfants toute la journée. Pour ce faire, chacun saura se rendre disponible lors des moments d'accueil



et de départ afin de répondre aux éventuelles questions des parents, de les rassurer et de pouvoir échanger toutes les informations concernant l'enfant. Il sera préférable que l'animateur qui aura évoqué un problème avec un parent soit ensuite son seul interlocuteur, ceci afin de ne pas avoir un effet de redondance pour l'enfant et le parent concernés. La coordinatrice doit toujours être informée des éventuels soucis concernant les enfants ou la relation avec les parents et pourra être sollicitée comme médiatrice le cas échéant.

### **Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la responsabilisation des enfants**

- En leur proposant d'élaborer ensemble les règles de vie quotidienne (à la cantine et pendant les temps périscolaire) ;
- En leur proposant de trouver dans un premier temps par eux-mêmes des modalités de résolution en cas de conflit ;
- En leur proposant de participer aux tâches quotidiennes de service et de rangement de la salle de restauration ;
- En proposant une fois par mois (le mardi) un « conseil des enfants » après le goûter, pour réfléchir aux problèmes rencontrés et donner leur avis sur ce qu'ils vivent ;
- En développant le lien parents-enfants (proposition de soirées à thème spécialement dédiées aux familles)

### Evaluation :

- Un règlement co-construit avec les enfants en rapport avec leurs droits, leurs devoirs et les éventuelles dispositions prises en cas de non-respect de ces règles sera affiché sur les murs de la cantine qui sera aussi notre salle d'activité principale, ainsi que des outils d'évaluation du bruit par exemple.
- Pour la résolution autonome des conflits, l'évaluation sera assurée par une vigilance particulière des animateurs aux échanges existant entre les enfants. Moins les enfants auront besoin des animateurs pour arbitrer, mieux l'objectif sera atteint. La réunion hebdomadaire des animateurs permettra de partager cette évaluation.
- Un planning des tâches quotidiennes sera proposé aux enfants. L'évaluation se fera par le nombre réel d'enfants impliqués dans la réalisation de ces tâches et par leur investissement dans celles-ci.
- Un compte-rendu des conseils d'enfants sera réalisé soit par un enfant volontaire, soit par un animateur. Une évaluation sera faite par l'observation active de la part des animateurs du comportement des enfants, pour s'assurer de la répartition équitable de la parole entre les enfants pour que chacun donne bien son avis (bâton de parole distribué par un enfant responsable) La réunion hebdomadaire des animateurs permettra de partager cette évaluation.
- L'évaluation quant au développement du lien parent-enfant se fera par le nombre effectif de participants aux soirées à thème proposées, par l'implication effective des parents dans la convivialité du moment et par l'attention portée par les parents à



leurs enfants à cette occasion. Des questionnaires de satisfaction seront régulièrement soumis aux parents et aux enfants participant à ces soirées.

### **Favoriser le bilinguisme**

- En proposant des activités en alsacien ou allemand ou en français mais avec des notions de vocabulaire alsacien ou allemand ;
- En dialoguant avec les enfants indifféremment dans l'une ou l'autre langue ;
- En proposant des activités en lien avec le patrimoine de la région (coutumes, gastronomie, histoire, folklore) ;
- En proposant des rencontres intergénérationnelles avec les résidents du Home du Florimont ;
- En invitant des intervenants extérieurs (parents, habitants d'Ingersheim) dialectophones ou germanophones

#### Evaluation :

- La progression effective de chaque enfant à s'exprimer aisément dans l'une ou l'autre des langues (alsacien ou allemand) nous permettra d'évaluer cet objectif. Des réunions seront également organisées avec les enseignantes une fois par mois afin de connaître leur ressenti à ce sujet.
- Des grands jeux seront proposés pour évaluer l'acquisition du vocabulaire rencontré lors des différentes activités.

### **Favoriser l'activité physique**

- En proposant le plus souvent possible des activités sportives aux enfants dans les locaux ou aux étangs d'Ingersheim ;
- En entrant en contact avec les clubs sportifs d'Ingersheim afin de leur faire découvrir de nouveaux sports ;
- En favorisant l'expression corporelle (danse, théâtre...) ;
- En proposant des jeux développant la motricité ;
- En s'appuyant sur les personnes ressources bénévoles (parents sportifs, ateliers vélo...

#### Evaluation :

- Nombre d'activités sportives proposées par semaine ;
- Nombre de clubs sportifs qui ont proposé des ateliers aux enfants.
- Nombre de parents s'étant investis dans l'animation d'ateliers sportifs
- Nombre d'enfants impliqués dans les ateliers danse ou théâtre.



### **Favoriser l'éducation à l'environnement**

- En leur proposant des repas bio et locaux préparés par des bénévoles de l'école EMG (Mathias Grünewald) ;
- En favorisant l'apprentissage du tri sélectif ;
- En favorisant l'utilisation d'objets récupérés ;
- En les sensibilisant au gaspillage (tant de nourriture que de papier) ;
- En se déplaçant le plus possible à pieds ou en privilégiant les transports en commun ;
- En proposant des activités de découverte de la faune et de la flore plus particulièrement de la région (et du pays en général) ;
- En proposant des sorties découverte dans les Hautes Vosges ;
- En créant avec eux des affiches avec pictogrammes pour rappeler les bons gestes dans les différentes salles de la structure.

#### Evaluation :

- Par l'observation active des animateurs qui vont s'assurer que chaque enfant a compris les règles liées à ces notions de tri et de gaspillage.  
Par le nombre d'activités ou créations artistiques recyclant des objets de récupération.
- En proposant en fin d'année un grand jeu d'évaluation.
- Par le nombre de sorties réellement effectuées en privilégiant les transports en commun ou les trajets à pieds.
- Par le nombre de sorties et activités en lien avec la faune, la flore ou les paysages de la région.

### **Sensibiliser à la solidarité et la citoyenneté**

- en faisant respecter les règles de vie mises en place pour le respect de chacun ;
- en proposant des jeux collectifs et coopératifs ;
- en favorisant l'entraide entre les plus grands et les petits ;
- en proposant aux parents bénévoles de venir échanger leurs savoirs avec les enfants et en valorisant le fait de donner du temps aux autres ;
- en mettant en place des activités communes avec les résidents du Home du Florimont ;
- En impliquant les enfants dans la vie de l'association : participation aux manifestations tout au long de l'année.

#### Evaluation :

- Par l'observation active des enfants qui devront se montrer détendus et attentifs les uns aux autres (évaluation qualitative partagée par les animateurs).
- Par le nombre d'échanges de savoirs ou activités proposés par les parents.



- Par le nombre d'activités mises en commun avec les résidents du Home.
- Par l'implication effective des enfants dans les manifestations proposées par l'association.

## **Thème de l'année 2019-2020: « Petits reporters »**

Il a été choisi par l'équipe d'animation en cohérence avec le projet des enseignants de l'école ABCM Zweisprachigkeit. Il sera décliné pendant le temps périscolaire à la découverte du monde des médias et du journalisme.

Les enfants aujourd'hui sont baignés dans un monde où l'information circule très vite, via les réseaux sociaux et la télévision, mais ils sont moins sensibilisés aux informations écrites des journaux. L'idée est de leur faire découvrir le métier de journaliste de façon ludique en publiant un petit journal par trimestre dans lequel ils pourront partager sur ce qu'ils vivent pendant le temps périscolaire et sur ce qui les passionne ou les préoccupe.

Ce thème concerne les enfants de 3 à 11 ans. Chaque enfant selon sa tranche d'âge pourra s'exprimer et sera aidé par les animateurs. Il pourra y avoir des binômes (« grand » - « petit »)

Ce petit journal sera trimestriel et sera édité en français, allemand et alsacien.

### Objectifs éducatifs et moyens utilisés :

#### **Faire découvrir aux enfants le métier de journaliste et la structuration d'un journal écrit.**

- En leur faisant découvrir et lire des journaux locaux ou adaptés à leur âge (par exemple « le petit quotidien »)
- En leur expliquant le rôle d'une carte de presse et en leur faisant créer la leur.
- En leur faisant rencontrer un journaliste qui viendra leur parler de son métier.
- En créant avec eux une équipe de rédaction.

#### **Permettre aux enfants d'exercer leur droit d'expression et participer à des prises de décision de manière démocratique au sein d'une équipe de rédaction.**

- En leur faisant choisir les thèmes qu'ils souhaiteront aborder et les articles qu'ils voudront publier.



-En faisant appel à leur esprit critique par rapport aux fausses informations ou informations publicitaires.

-En adoptant une attitude fondée sur le respect et l'ouverture d'esprit.

-En accompagnant l'enfant à développer une aisance en expression orale et écrite.

-En initiant les enfants au traitement de texte.

### **Permettre aux enfants d'être acteurs de leur vie locale.**

-En les invitant à s'exprimer sur ce qu'ils vivent pendant le temps périscolaire mais aussi hors de l'école et de l'association.

-En les aidant à préparer l'interview d'acteurs locaux tels que des parents de l'association, des résidents du Home du Florimont, du personnel de restauration de l'école Mathias Grunewald...

### **Evaluation :**

- Nombre d'enfants investis dans l'équipe de rédaction
- Nombre d'articles proposés et écrits par les enfants
- Nombre d'enfants lisant régulièrement « mon petit quotidien » ou se le faisant lire pour les plus jeunes
- Nombre d'interviews préparées et réalisées par les enfants
- Aisance de chaque enfant concerné à prendre la parole, surtout pour les plus jeunes, et à écrire un petit article de quelques lignes ou à l'illustrer.
- Nombre de journaux effectivement édités.